

Budget : les priorités

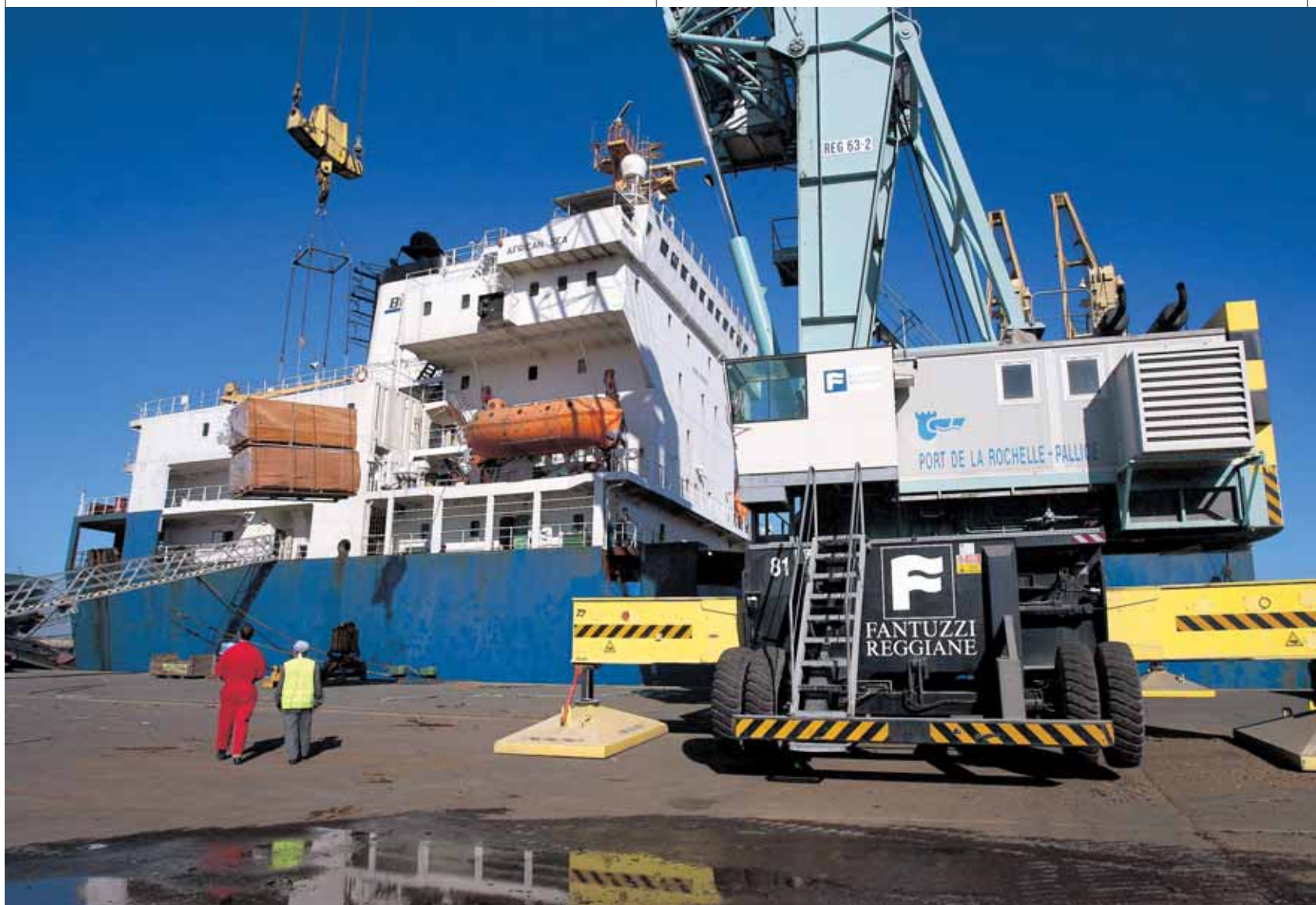
2005

Les investissements inscrits au budget principal de la CdA témoignent de la politique et des choix de la collectivité. Sa section «investissement» progresse de 17% (hors mouvements financiers) par rapport à l'année passée, de quoi financer des projets très divers, de la rénovation de la Coursive à l'aménagement de bassins pour les eaux pluviales, en passant par un engagement fort en faveur du logement.

En toute bonne logique, le budget annuel de la CdA suit les orientations du Contrat d'Agglomération. Pour clairement le signifier, les grands chapitres de ce budget 2005 empruntent leurs noms à ceux du contrat. Notons tout d'abord que le budget principal représente un peu plus de 105 M€, dont 31,66 M€ pour sa section «investissement» et 73,36 M€ pour la section «fonctionnement» (la plus ample puisqu'elle intègre les salaires des fonctionnaires territoriaux, les subventions aux associations et organismes partenaires de la CdA, les dotations aux 18 communes qui la composent, la participation au service d'Incendie et de Secours...). La part des investissements directs sur ce budget principal 2005 est en progression de 17% par rapport au précédent. Ces investissements se répartissent en divers chapitres, dont le plus important en terme de poids financier est, cette année, celui consacré à l'éducation et la culture (5,18 M€). Ceci en conséquence des importants travaux réalisés à la Coursive (lire page 11) et de la participation de la CdA à la construction de plusieurs bâtiments universitaires : l'Institut du Littoral, la Maison de l'Etudiant, l'agrandissement du bâtiment multimédia.

Des moyens pour l'habitat social

Le budget 2005 témoigne aussi d'une volonté d'intervention importante sur le foncier et le logement : 4,43 M€ sont consacrés à ce chapitre, dont une partie en constitution de réserves foncières à destination de l'habitat, une autre en subvention aux offices HLM pour leurs acquisitions de terrains. En 2005 en matière de développement économique (2,74 M€ inscrits au



© Fred Lelan

budget principal), la CdA poursuit la requalification de ses zones d'activités. Elle consacre également 1M€ au Port de Commerce de la Rochelle (dont 0,2M€ aux travaux de l'anse St-Marc et 0,5M€ à la voie d'accès Jeumont) et 300 000 € à la

A propos des budgets annexes

On appelle «budgets annexes», les services à la population auxquels correspondent des facturations contre prestations rendues. Ces activités gérées par la CdA ont donc leurs budgets propres. Il en va ainsi de la Production d'Eau dont le budget global 2005 (investissement et fonctionnement) s'élève à 4,12M€, de l'Assainissement pour 30,96 M€ (qui comprend notamment la dernière tranche de travaux pour la station d'épuration de Port-Neuf), des Transports Urbains (20,47M€), des Déchets (ramassage, traitement et déchetterie : 24,42M€) et enfin, du développement économiques. Ce dernier «budget annexe» comprend les affaires économique et les zones d'activités (portage financier sur des terrains et bâtiments d'entreprises) pour un total de 23,80M€.

rénovation du pôle de Bel Air pour y créer une véritable Maison de l'Emploi. Au chapitre de l'Ecologie Urbaine (1,8M€) et des Transports (1,8M€), on note la mise en place de bassins de rétention d'eau, la poursuite du programme de pistes cyclables et trames vertes dans l'agglomération ainsi que les premiers aménagements sur le secteur du boulevard des Cottes-Mailles.

Une bonne santé financière

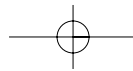
Sans détailler chaque ligne de ce volumineux budget, on notera encore les 3M€ qui viennent en soutien aux investissements des communes et les 1,9M€ consacrés au désenclavement de l'agglomération. Ce terme revêt à la fois la notion de desserte physique (exemple : les travaux d'amélioration de la voie ferrée entre Niort et la Rochelle pour un accès plus rapide vers Paris) comme de desserte en matière de télécommunications, avec la participation de la CdA au Syndicat Mixte Régional pour le haut débit. On relèvera pour finir la bonne santé financière de la Communauté d'Agglomération qui a une capacité «théorique» (il est peu probable qu'elle ait à le faire !) à rembourser sa dette en 2 ans si elle y consacre l'intégralité de son épargne. Or : le seuil critique de capacité de désendettement d'une collectivité se situe au-dessus de 10 ans. ●

Pas d'impôt sur les ménages

Les habitants de l'agglomération rochelaise n'abondent pas directement au budget principal de la CdA puisque cette dernière a choisi de ne pas lever d'impôt alors que la loi le lui permet. Concernant les budgets annexes, les habitants s'acquittent, en tant qu'usagers, de sommes en échange de services : par exemple ils achètent un ticket pour prendre le bus. Les recettes attribuées au fonctionnement du budget principal de la CdA proviennent essentiellement de la Taxe Professionnelle versée par les entreprises et d'une dotation de l'Etat appelée Dotation Globale de Fonctionnement.

Pour 2005, cette DGF est estimée à 23,04M€ tandis que la part de Taxe Professionnelle devrait s'élever à 30,19M€, marquant une progression de 2,3% par rapport à l'année précédente. Les recettes attribuées à l'investissement du budget principal se répartissent comme suit :

- 7,8M€ en dotations et subventions croisées (celles du Département, de la Région, de l'Etat ou de l'Europe qui soutiennent des réalisations rochelaises) ;
- 8,2M€ en emprunts ;
- 9,5M€ en autofinancement (l'argent épargné par la CdA) ;
- 6,1M€ en recettes diverses.



Investissements : un effort sans relâche

En 2005, le programme d'investissements de la Communauté d'Agglomération suit les opérations inscrites au Contrat d'Agglomération et au XII^{ème} Contrat de Plan Etat-Région. Près de 59 M€⁽¹⁾ sont prévus au budget 2005 de la collectivité.



© Fred Lelan

Les investissements en détail⁽²⁾

Services à la population

- Assainissement-eau : 16,4 M€
- Ordures ménagères et déchetteries : 4,3 M€
- Transports publics : 2,2 M€

22,9 M€
soit 39%
des investissements

Développement économique - emploi

- Aménagement des zones d'activités : 9,1 M€
- Port de Commerce : 1 M€
- Emploi - insertion : 0,3 M€
- Autres (tourisme, aides à la pêche, etc.) : 0,2 M€

10,6 M€
soit 18,04%
des investissements

Culture - éducation

- Enseignement : 3,1 M€
- Culture : 2,2 M€

5,3 M€
soit 9,14%
des investissements

Foncier - logement

- Logement social : 2 M€
- Réserves foncières pour l'habitat : 1,2 M€
- Actions foncières : 1 M€
- Autres : 0,2 M€

4,4 M€
soit 7,52%
des investissements

Autres

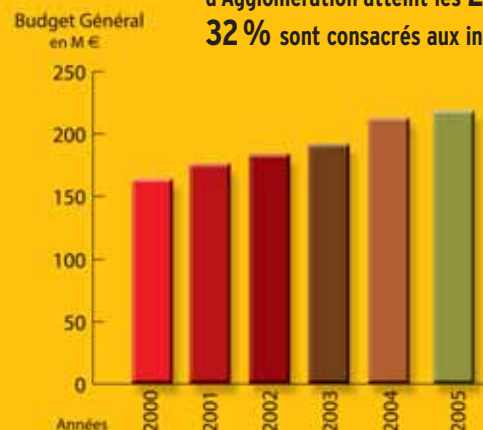
- Cohésion sociale : 1,9 M€
- Désenclavement : 1,9 M€
- Urbanisation et transports : 1,8 M€
- Ecologie urbaine : 1,8 M€
- Actions vers les communes : 3 M€

10,4 M€
soit 17,75%
des investissements

Evolution du budget général (investissement et fonctionnement) de la Communauté d'Agglomération

En 5 ans, entre janvier 2000, date de la création de la Communauté d'Agglomération et janvier 2005, le budget de la collectivité est passé de 156,8 à 208,8 millions d'euros, soit une augmentation de 33 %.

En 2005 le budget total de la Communauté d'Agglomération atteint les 208,8 M€
32% sont consacrés aux investissements



(1) Dépenses directes d'investissements, hors remboursement de la dette en capital et mouvements financiers.

(2) Total des investissements 2005, hors moyens généraux.



Logement, économie, culture, pistes cyclables... l'agglomération investit pour notre avenir

1 Des acquisitions foncières pour le logement

Usant, si nécessaire, de son droit de préemption sur des parcelles à vendre, la collectivité acquiert des terrains utiles à ses projets, par exemple pour l'aménagement de zones d'activités. En 2005, la CdA a prévu une enveloppe de 650 000 € pour ce type d'opération, mais elle compte aller plus loin en consacrant une ligne importante de son budget (1,2M€ soit trois fois plus que l'an dernier) à des acquisitions foncières réservées à de futures zones d'habitat. Le territoire manque de logements accessibles aux bas et moyens revenus. Conformément à son Projet d'Agglomération, la CdA s'efforce d'agir dans ce domaine sur le long terme, avec cette constitution de réserves foncières. A plus court terme, elle soutient les organismes HLM dans leurs acquisitions de terrains : 1 M € y sont consacrés sur ce budget 2005. ●



2 Un nouvel espace pour la Coursive

Les cinéphiles retrouvent ce printemps la «Salle Bleue» de la Coursive entièrement remaniée : nouvel accès vers des rangées de sièges tout aussi neufs, courbe de visibilité revue pour un plus grand confort du spectateur, installation d'un système d'amplification pour les mal-entendants appareillés (seule salle équipée en Poitou-Charentes)... Cette rénovation est une première étape dans un plan de plus grande envergure. En 2005, la CdA consacre 1,4 M € au projet d'extension de la Scène Nationale. Le gros morceau sera la création d'une troisième salle de spectacle à l'arrière du bâtiment existant. Cet automne débiteront les travaux qui amarreront définitivement à la Coursive l'ancienne bâtisse des Archives Départementales. La grande maison XIX^e abritera les loges et le plateau de ce futur espace. La salle proprement dite, d'une capacité de 380 places, sera construite entre la façade Ouest de la Coursive et les anciennes archives. ●



3 Un hôtel d'entreprises pour les projets innovants

Les créateurs d'entreprises innovantes ont besoin d'un accueil spécifique. En 2005, la Communauté d'Agglomération crée un hôtel d'entreprises réservé à ces sociétés naissantes du domaine des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et plus largement des nouvelles technologies. Cet immeuble neuf de 1000 m² est en construction à La Rochelle, non loin du Technoforum. L'investissement 2005 au budget annexe «économie» de la CdA s'élève à 1,5 M€ pour ce bâtiment qui offrira, dès la fin de l'année, une vingtaine d'espaces de bureaux. S'y ajouteront une salle de réunion et un hall d'accueil convivial pouvant, à l'occasion, servir de show-room aux entreprises du site. La CdA entend également utiliser cet espace pour des opérations d'animation économique et des rencontres entre professionnels. ●

4 Une liaison cyclable pour le littoral Nord

Le Schéma Directeur des liaisons cyclables de l'agglomération a défini certaines voies comme «structurantes», c'est à dire : jouant un rôle majeur pour relier les communes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'agglomération. C'est le cas de la liaison Littoral Nord, dont les travaux débutent en septembre pour une durée de 15 mois. Cette nouvelle piste de 14 km, aussi utile aux déplacements domicile-travail qu'aux promenades dominicales, serpentera au plus près du littoral en reliant Lagord à Nieul puis Marsilly et Esnandes, où elle se raccordera au réseau cyclable Sud Vendée. L'ensemble du projet représente un investissement de 1,7 M € subventionné à 60% par le Département, l'Etat et l'Europe, via le programme Civitas. La Communauté d'Agglomération intervient pour 540 000 €. Les communes traversées se partagent 135 000 € au prorata des kilomètres réalisés sur leur territoire. ●

